



LUDOTOUR À NOTRE DAME DE L'OSIER : VENDREDI 19 SEPTEMBRE

Générateur de lien entre les générations, le jeu n'a pas de limite d'âge !
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté favorise la culture du jeu "sur place", au sein de ses deux ludothèques intercommunales et "hors les murs", dans les communes.

Le Ludotour sera à Notre Dame de l'Osier le vendredi 19 septembre de 16h30 à 22h, à Bon Rencontre.

L'entrée est gratuite, venez jouer, expérimenter, découvrir des nouveaux jeux, les ludothécaires sont là pour expliquer les règles !

BONNE RENTRÉE !

Nous vous souhaitons à toutes et tous une très bonne rentrée.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DES FÊTES : LUNDI 8 SEPTEMBRE À 20H À LA MAIRIE

Le comité des fêtes a besoin de vous !

On se retrouve le **8 septembre à 20 h** à la mairie pour notre **assemblée générale**. Venez partager vos idées, découvrir les projets et pourquoi pas rejoindre notre équipe de bénévoles !
Un petit verre de l'amitié clôturera la soirée.

Bulletin municipal de la Mairie de Notre Dame de l'Osier

Secrétariat de Mairie : tél. : 04.76.36.61.77

Horaires d'ouverture : Lundi : 8h à 13h

Jeudi : 8h à 13h

Courriel: ndomairie@wanadoo.fr

Mardi : 8h à 13h Mercredi : 8h à 12h et 14h à 17h

Samedi : 10h30 à 12h (permanence des élus)

Site Internet : notredamedelosier.sud-gresivaudan.org

ALÉAS CLIMATIQUES

Dans la nuit du vendredi 14 au samedi 15 août 2025, un violent orage avec de fortes bourrasques de vent s'est abattu sur notre commune.

Le caractère tempétueux du vent a causé des dégâts sur certaines toitures et panneaux solaires.

Les arbres ont été le plus touchés, occasionnant des coupures de route, des dégâts importants sur une maison, dans les plantations de noyers et sur les lignes électriques et téléphoniques.

Les périodes de sécheresse et de fortes chaleurs qui reviennent de plus en plus souvent ont fragilisé bon nombre d'espèces forestières présentes sur notre territoire. Le danger est réel lors de balades en forêt, pour les habitations et les voiries.

Il en va de la responsabilité de chaque propriétaire d'arbre si un incident arrive. Pour l'instant seuls des dégâts matériels sont à déplorer.

Pour les propriétaires, forestiers ou de maisons individuelles, il convient de vérifier auprès de votre assurance les conditions de votre responsabilité civile en cas de dommages liés à la chute d'un arbre, que ce soit sur le domaine public (voirie, lignes aériennes) ou privé.

Pour rappel, les arbres de plus de 2 mètres doivent être plantés au minimum à 2 mètres de la limite séparative (privée ou publique), 0.5 mètres pour les végétaux de moins de 2 mètres de haut (article 671 du code civil).

Des professionnels (élagueurs, forestiers, paysagistes) sont à même d'évaluer la santé et la dangerosité de vos arbres. N'hésitez pas à faire appel à eux, il en va de votre responsabilité.



UN NOUVEAU SITE INTERNET

Cet été, la quarantaine de sites internet de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, de 39 des communes membres et de quelques associations (mission locale, comité de territoire), ont migré vers la nouvelle plateforme web intercommunale.

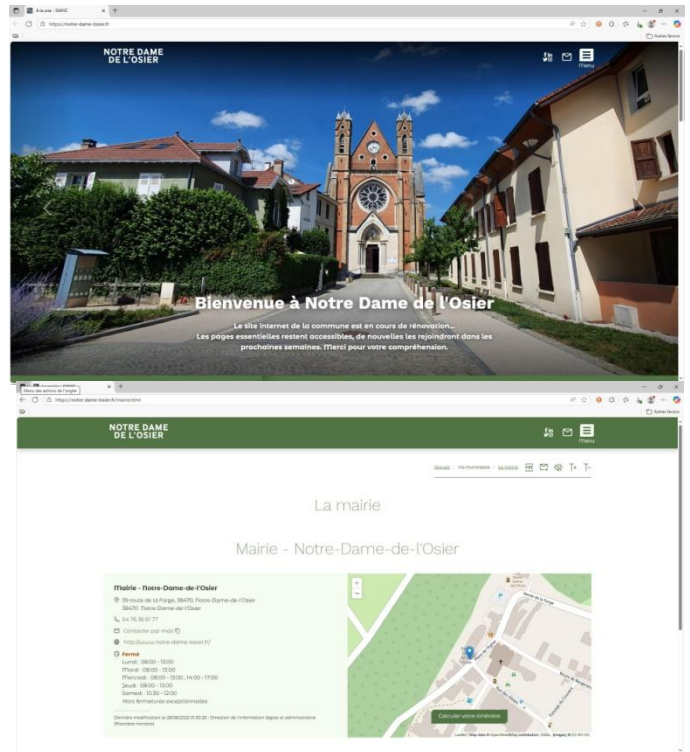
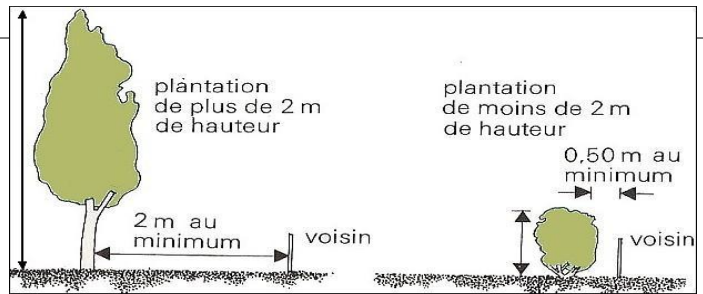
Cette version 3 de la plateforme est l'héritière d'une histoire de solidarité inter-communale débutée en 2006 avec sa première version. Les objectifs généraux de la plateforme web intercommunale sont :

- Permettre aux communes du territoire de disposer d'un site internet, sans en avoir les ressources humaines, techniques voire financières.
- Mutualiser des informations entre les contributeurs du territoire : communes ; communauté de communes ; associations, et les partager auprès des habitants du territoire (et au-delà...)

Cette nouvelle plateforme répond à plusieurs enjeux :

- **Valoriser l'attractivité du territoire**, par les contenus produits et mis en commun par les 47 communes.
- **Renforcer la relation avec le citoyen-usager et faciliter l'accès aux services.**
- **S'adapter pleinement au smartphone**, utilisé dans 50% des cas de consultation de pages.
- **Être en conformité technique et réglementaire** pour la sécurité et l'accessibilité des informations
- **Être environnementalement responsable** et limiter la consommation d'énergie nécessaire pour consulter les sites.

Le nouveau site est consultable sur <https://notre-dame-losier.fr/>



●●● Les premières pages du nouveau site internet

Une première version des sites a été mise en ligne fin août, pour respecter la période de réserve électorale qui démarre en septembre avant les prochaines élections municipales. Ces ébauches seront complétées par les conseillers municipaux dans les mois qui viennent pour vous permettre de retrouver l'ensemble des informations dont vous pourriez avoir besoin.

REPRISE DES COURS DE ZUMBA ET DE PILATE

Besoin de prendre soin de vous ?
Alors nous avons une bonne nouvelle :
Les cours de Zumba et de Pilate reprennent à Notre Dame de l'Osier !
Venez suivre un cours d'essai et rejoignez nous pour partager dans la joie et la bonne humeur les cours de Zumba ou de Pilate, voir les deux...

Zumba: mercredi 17 septembre à 19h à l'école.

Pilate : jeudi 18 septembre avec deux cours au choix : de 17h45 à 18h 45 ou de 19h à 20h à l'école.

Nous vous attendons...

REPRISE DES COURS DE GYM DOUCE

Les séances de gym douce organisées par Ufolep 38 reprendront le **lundi 15 septembre**, à 10h à la mairie.
Possibilité d'un cours d'essai gratuit.

LES RENCONTRES DU CLUB DE L'AMITIÉ

Le club de l'amitié se réunira le **vendredi 26 septembre à 14h**, dans la salle de la mairie, pour son après midi jeux.

ATELIER JE ME RESSOURCE : À 10H À LA MAIRIE LE SAMEDI 4 OCTOBRE

**Atelier
"Je me ressorce !"**

Venez explorer des outils efficaces pour améliorer votre qualité de vie

**Samedi 4 octobre
de 10h à 12h15**
incluant un verre convivial




à la Salle des Mariages
Mairie de Notre Dame de l'Osier

Gratuit, sur inscription :
à la Mairie : 04 76 36 61 77
ou domairie@wanadoo.fr

Ouvert à tous



avec le soutien de la CNSA dans le cadre de la Conférence des financeurs et de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées



Vers l'Essentiel

Plus d'information : 06 33 48 33 12

Nous sommes heureux de vous inviter à :
l'Atelier "Je me ressorce !"
Une parenthèse de répit pour se poser, prendre soin de Soi
Un moment à vivre et à ressentir sous la forme d'un voyage.

Offrez-vous ce moment pour expérimenter des outils et des clés pour vivre mieux : comment mieux respirer, cultiver son ancrage, évacuer ses tensions, renforcer son équilibre, relativiser son regard sur les événements, se préserver, positiver, retrouver énergie et confiance.

A noter : Cet atelier offre la liberté de tester ou non les exercices et il est sans échange de paroles dans le groupe. Il est ouvert à tous.

Cet atelier est animé par Vers l'Essentiel, 1001 ressources pour être mieux, vivre mieux.
Vous trouverez plus d'informations sur leur site : <https://assoverslessentiel.fr/> Vous pouvez également les joindre au 06 33 48 33 12.

Il est programmé par la Mairie de Notre Dame de l'Osier et financé par la CARSAT et le Groupe APICIL.

Rendez-vous le **samedi 4 octobre de 10h à 12h15**, à la Mairie

Gratuit, sur inscription

En téléphonant à la mairie : 04 76 36 61 77 (aux heures d'ouverture de la mairie)

Ou bien par mail : ndomairie@wanadoo.fr

CONTRÔLE D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIE, EN JANVIER 2026

Vous avez en été informés par courrier, en janvier 2026, pour accéder aux trois déchèteries intercommunales à Saint-Quentin-sur-Isère, Saint-Sauveur et Vinay, votre véhicule devra être reconnu par les caméras de contrôle. Pour que votre véhicule soit reconnu, vous devrez créer un compte d'accès d'ici la fin de l'année 2025.

Créer votre compte d'accès à partir du 1er septembre (2025)

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté lance la campagne de création de compte d'accès aux déchèteries intercommunales, à partir de lundi 1^{er} septembre 2025,.

Pour créer votre compte, deux possibilités s'offrent à vous :

- Un site internet dédié, pour les personnes qui n'ont pas besoin d'accompagnement.
- Des accueils physiques pour accompagner les personnes dans leur création de compte.

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté communiquera dans les prochains jours les adresses du site internet dédié et des accueils physiques (ainsi que leurs horaires d'ouverture).

Quelles pièces nécessaires ?

Pour créer votre compte, vous aurez besoin de fournir ces pièces justificatives :

- Un justificatif de domicile.
- La carte grise de vos véhicules.
- Un extrait Kbis (pour les professionnels).
- Une attestation de l'employeur (pour un véhicule de fonction).

Ces pièces peuvent être scannées ou photographiées avec smartphone.

Pourquoi instaurer un contrôle d'accès ?

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté a établi les constats suivants :

- Une forte hausse des tonnages, principalement liée aux dépôts de personnes extérieures au territoire ou de professionnels non concernés.
- Des conséquences financières sur les coûts de fonctionnement du service de gestion et valorisation des déchets de la communauté de communes.
- Une pratique d'accès par plaque minéralogique qui se généralise dans les intercommunalités voisines, et dans la France entière.

La mise en place du contrôle d'accès répond à plusieurs objectifs :

- Garantir l'accès des déchèteries aux usagers du territoire.
- Réduire le temps d'attente à l'entrée.
- Améliorer l'accueil et le tri.
- Limiter les tonnages, et leurs coûts de gestion.

Rien ne change

La seule nouveauté, c'est la création de votre compte d'accès !

Une fois celui-ci créé, rien ne change dans vos habitudes en déchèterie : pas de facture, pas de limitation du nombre d'accès, et toujours les mêmes consignes de tri !

Déchèterie intercommunale à Vinay

Parc d'activités économiques : les Levées 38470 Vinay
[04 76 38 66 03](tel:0476386603)

Lundi : 09:00 - 12:00 , 13:30 - 18:00
Mardi : 13:30 - 18:00
Mercredi : 09:00 - 12:00 , 13:30 - 18:00
Jeudi : 13:30 - 18:00
Vendredi : 09:00 - 12:00 , 13:30 - 18:00
Samedi : 09:00 - 18:00
Hors fermetures exceptionnelles

Déchèterie intercommunale à Saint-Sauveur

110 route de la Croix de May 38160 Saint-Sauveur
[04 76 38 66 03](tel:0476386603)

Lundi : 09:00 - 12:00 , 13:30 - 18:00
Mardi : 10:00 - 18:00
Mercredi : 09:00 - 12:00 , 13:30 - 18:00
Jeudi : 09:00 - 12:00 , 13:30 - 18:00
Vendredi : 10:00 - 18:00
Samedi : 09:00 - 18:00
Hors fermetures exceptionnelles

Ces horaires sont les horaires « classiques ». Retrouvez les horaires actualisés sur le site : saintmarcellin-vercors-isere.fr

CHAUFFAGE AU BOIS À FOYER OUVERT : INTERDICTION AU 1^{ER} JANVIER 2026

L'arrêté préfectoral du 21 juillet 2023 a instauré des restrictions sur les appareils de chauffage au bois non performants dans 297 communes de l'Isère où la qualité de l'air est une préoccupation majeure. Cette interdiction sera étendue au 1^{er} janvier 2026 sur l'ensemble des 47 communes de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté. Depuis 2023, la communauté de communes a mis en place une prime air-bois pour permettre aux habitants, notamment les plus modestes, de remplacer leur système de chauffage au bois. Une prime qui peut grimper jusqu'à 1200€ !

Prime air-bois : il est encore temps d'en profiter !

Selon les données [ATMO Auvergne-Rhône-Alpes](#), le chauffage au bois est à l'origine de 70 % des émissions annuelles de particules fines et de 30 % des composés organiques volatils en Isère. Ces polluants aggravent les maladies chroniques telles que les affections respiratoires et cardiovasculaires, et augmentent le risque de certains cancers. De plus, ils provoquent des irritations des muqueuses, et des troubles cardiaques ainsi que du système nerveux, affectant quotidiennement la santé des habitants.

Face à cette situation, il est crucial d'améliorer la qualité des appareils de chauffage et du bois utilisé ainsi que les pratiques d'utilisation. Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, en partenariat avec l'ADEME, maintient la prime air-bois. Une aide financière pouvant aller jusqu'à 1200€, ainsi qu'un appui technique.

La prime air-bois : pour quoi faire ?

- Améliorer votre confort thermique

En passant à un système au bois plus performant, vous obtiendrez une chaleur plus diffuse et un feu mieux maîtrisé. Plus de confort pour vous dans votre logement.

- Réduire votre facture énergétique

Avec un feu mieux maîtrisé, c'est moins de bois consommé. Trois fois moins selon les études ! C'est autant en économie de chauffage pour vous.

- Diminuer la pollution atmosphérique

Un système au bois plus performant, c'est aussi moins de particules fines rejetées dans l'atmosphère. Un nouveau système, pour un air plus respirable.

La prime air-bois : pour qui ?

Les propriétaires ou locataires concernés par l'aide de la communauté de communes sont ceux dont la résidence principale est située sur l'une des communes du périmètre de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté (Propriétaires occupants, locataires avec accord du propriétaire bailleur, SCI dans le cas où un de ces membres, titulaire de la demande d'aide, est occupant du logement).

Trois critères cumulatifs entrent ainsi en ligne de compte pour obtenir la prime air-bois :

- Habiter l'une des 47 communes membres de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.

- Être propriétaire (occupant ou bailleur) du logement concerné et vouloir remplacer son vieil équipement de chauffage au bois par un équipement moins polluant et plus performant.

- Faire installer le nouvel équipement plus performant par un professionnel reconnu garant de l'environnement (RGE).

La prime air-bois : quel système de chauffage au bois à remplacer, et par quoi ?

Sont considérés comme système de chauffage non performant :

- Tout système datant d'avant 2002 : cheminée à foyer fermé, poêle à bois, fourneau bouilleur...

- Les cheminées à foyer ouvert, quelle que soit leur année d'installation.

Ces systèmes non performants doivent être remplacés par :

- Tout système de chauffage labellisé "flamme verte" ou inscrit au registre ADEME, installé par un professionnel RGE ou Qualibois ou Qualibat.

La prime air-bois : comment la demander et l'obtenir ?

- Je contacte un ou plusieurs professionnels RGE pour obtenir un devis qui respecte les critères de la prime. Je ne signe aucun devis.

- Je retire une demande d'aide à la prime air-bois, auprès d'un professionnel RGE, de ma mairie ou de l'intercommunalité, ou je la télécharge ci-dessous

- J'adresse ma demande d'aide à la prime air-bois, à l'AGEDEN, avant de valider toute commande d'un nouveau système performant.

La prime air-bois : suite et fin de l'article

- Je reçois une autorisation de l'AGEDEN qui valide mon éligibilité à la prime air-bois de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.
- Je valide ma commande, je fais réaliser les travaux et j'envoie ma demande de versement de la prime air-bois à l'AGEDEN.
- Je reçois la prime air-bois de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.
- Je profite de mon nouveau système en adoptant les bons gestes d'allumage, je participe à l'animation "apéro bûche" et j'en parle à mes voisins.

La prime air-bois : quels montants d'aide financière ?

De 800 € à 1 200 € selon les revenus.

La prime air-bois de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté est cumulable avec d'autres aides rénovation énergétique et amélioration de l'habitat : ma prime renov, CEE...

La prime air-bois : quel accompagnement technique ?

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté s'appuie sur le savoir-faire de l'association de gestion durable de l'énergie (AGEDEN) pour gérer les demandes de prime air-bois. La Communauté de communes a également missionné l'AGEDEN pour accompagner (gratuitement) les habitants du territoire dans leur cheminement relatif à la prime air-bois seule ou couplée à un projet plus vaste de rénovation thermique du logement.

Contact : 04 76 23 53 50 / prime.airbois.smvic@ageden38.org

Vous pouvez retrouver cet article et tous les documents associés à télécharger sur le site : saintmarcellin-vercors-isere.fr

EN ROUTE VERS LA SANTÉ : PASSAGES EN SEPTEMBRE 2025

"En route vers la santé" est un dispositif d'accueil, d'écoute et d'information vise à faciliter l'accès aux droits et aux soins. Anonyme, confidentiel, gratuit, avec ou sans rendez-vous, il s'adresse à tous les habitants du territoire, avec une attention particulière pour les 11 à 30 ans, auxquels il peut être proposé un soutien psychologique.
Une de ses particularités est d'aller vers les habitants.

Ses dates et lieux de passage en septembre 2025 :

Mardi 2 septembre de 14h30 à 16h30 - Collège à Vinay

Mercredi 3 septembre de 14h30 à 16h30 - Parking du city stade à l'Albenc

Mardi 9 septembre de 14h à 16h - Devant la mairie à Rencurel

Mercredi 10 septembre de 14h à 16h - Stade à Saint-Quentin-sur-Isère

Thème : Des questions sur vos droits ou une situation personnelle, échange avec une assistante sociale du Département.

Mardi 16 septembre de 14h30 à 16h30 - Place du champ de Mars à Vinay

Mercredi 17 septembre de 14h à 16h - Parking de l'école à Poliénas

Thème : Informations sur les accueils de loisirs pour adolescents et l'accompagnement de projets jeunes, en présence d'un responsable des accueils ados.

Lundi 22 septembre de 16h à 17h30 - Devant le lycée La Saulaie à Saint-Marcellin

Mardi 23 septembre de 15h à 17h - Place de l'école à Notre-Dame-de-l'Osier

Mercredi 24 septembre de 14h30 à 16h30 - Place de l'église à Saint-Just-de-Claix

Thème : Informations sur les accueils de loisirs pour adolescents et l'accompagnement de projets jeunes, en présence d'un responsable des accueils ados.

Mardi 30 septembre de 14h30 à 16h30 - Collège à Vinay

**SEMAINE DÉCOUVERTE AU CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL :
DU 8 AU 14 SEPTEMBRE**

Après une semaine consacrée à la maintenance technique de ses installations (31 août > 7 septembre), le centre aquatique intercommunal réouvre ses portes pour la saison 2025-26.

Cette première semaine de la saison est l'occasion de vous faire découvrir les activités proposées par l'Olympide et de vous faire profiter des prix malin de la rentrée pour certains abonnements.

Découvrir les espaces et tester les cours à tarifs réduits

Du lundi 8 au dimanche 14 septembre :

Découverte des espaces : piscine, cardio, bien-être : accès à 3 €.

Test des cours de fitness et d'aquafitness de la semaine (sous réserve de disponibilité de place) : 3€ le cours.

Tarifs & abonnements à prix malins

Du lundi 8 au dimanche 14 septembre, achetez vos abonnements au centre aquatique à prix malin de la rentrée

Retrouvez les informations détaillées et les tarifs sur le site : saintmarcellin-vercors-isere.fr

L'Olympide, centre aquatique intercommunal

1415 route de Saint-Marcellin 38160 Chatte

04 76 38 35 38

**INSCRIPTIONS OUVERTES JUSQU'À DÉBUT SEPTEMBRE POUR L'ÉCOLE DE MUSIQUE
INTERCOMMUNALE**

Vous souhaitez proposer à vos enfants un apprentissage musical ou poursuivre votre pratique musicale ? L'école intercommunale de musique ouvre ses inscriptions pour l'année 2025-2026, jusqu'à début septembre. (site à sélectionner = Vinay - Saint-Romans)

La mission principale de l'école de musique est de permettre aux enfants du territoire d'accéder à une pratique et une culture musicale, et de soutenir le développement des pratiques musicales amateurs. Plusieurs cours sont proposés en fonction des âges : éveil musical dès 4 ans, découverte instrumentale dès 6 ans, apprentissage d'un instrument dès 7 ans, ateliers vocaux, ateliers instrumentaux, rencontre avec des artistes...

Les adultes sont les bienvenus sous réserve de places disponibles.

Convaincue des bienfaits de la musique dans l'épanouissement et la construction de l'enfant, Saint-Marcellin Vercors Isère communauté a consolidé le projet de son école de musique sous forme de parcours pour les enfants, les impliquant dans des projets artistiques motivants et sources de plaisir. De nombreuses rencontres avec des artistes ont lieu toute l'année. Elles nourrissent l'imaginaire de chacun et permettent une ouverture sur la richesse culturelle du monde.

Contacts :

A Vinay, 2 rue des écoles,

A Saint-Romans, 171 rue du 19 mars 1962

Joindre l'école de musique intercommunale : 04 76 36 69 78

Ou par courriel : ecoledemusique@saintmarcellin-vercors-isere.fr

Infos et liens pour s'inscrire sur le site : saintmarcellin-vercors-isere.fr

OFFRE DE SERVICE CIVIQUE

Le territoire du Sud-Grésivaudan souhaite de nouveau accueillir un volontaire en service civique pour une mission de médiation numérique et d'accès aux services.
 Cette mission débutera le 03 novembre 2025 pour une durée de 9 mois ; ouverture de l'offre : lundi 18 août 2025.



Médiation numérique et accès aux services

Faciliter l'utilisation des outils numériques pour les usagers et les accompagner dans leurs démarches d'accès aux services

Où : Maison du Département Sud Grésivaudan - Saint-Marcellin
 Employeur : Le Département de l'Isère

Lieu de la mission accessible aux personnes à mobilité réduite

Aller vers les usagers
 ne sachant pas utiliser les outils du numérique et les accompagner dans leurs demandes administratives sur internet

Proposer des ateliers de découverte
 sur l'initiation au PC, smartphone, navigation web, services numériques et réseaux sociaux

Faciliter la mobilité des usagers
 en préparant avec eux leurs déplacements vers les services ou activités du Département

Ces missions sont susceptibles d'être enrichies par d'autres activités complémentaires proposées par le Département aux services civiques

Conditions :

Avoir entre 18 et 25 ans

619,83 € / mois

Durée de 9 mois

du 03/11/25 au 31/07/2026

28 h par semaine sur 4 jours

Pas de prérequis de diplôme ou de formation



Aide de 500€ pour passer le permis de conduire

Prise en charge de 50% de l'abonnement du transport en commun

Des formations et des sorties pour faire connaissance avec les autres volontaires

Contactez :

Bérangère COHEN : 06 98 52 28 15 - bcohen@uniscite.fr

Date limite des candidatures : 25 septembre 2025

Pour candidater : www.service-civique.gouv.fr

Info collective en visio le mercredi 17 septembre de 17h à 18h :

<https://isere-fr.zoom.us/j/64748279343>



REIKI : LES BIENFAITS D'UNE SÉANCE DE REIKI À LA RENTRÉE DES VACANCES

Après une période de détente estivale, le retour à la routine peut parfois être vécu comme une source de stress ou de fatigue. Entre la reprise du travail, les obligations familiales et le rythme effréné du quotidien, l'organisme peut avoir besoin d'un coup de pouce pour retrouver équilibre et sérénité.

C'est là que le Reiki trouve toute sa place.

Le Reiki, méthode énergétique d'origine japonaise, agit en profondeur sur les plans physique, émotionnel et mental. Une séance à la rentrée permet de prolonger les bienfaits des vacances tout en préparant le corps et l'esprit aux défis à venir.

Elle aide à relâcher les tensions accumulées, à apaiser l'anxiété liée à la reprise, et à renforcer la vitalité.

Grâce à l'imposition des mains, l'énergie circule plus librement, favorisant un état de calme intérieur. C'est aussi un excellent moyen de recentrage, pour se reconnecter à soi-même après une période de dispersion. Le Reiki soutient également le système immunitaire, souvent mis à rude épreuve lors des changements de saison.

S'offrir une séance de Reiki à la rentrée, c'est choisir de repartir du bon pied, dans une énergie renouvelée, plus ancrée, plus alignée. Un moment de pause essentiel pour mieux accueillir les mois à venir.

Uniquement sur rendez-vous

Christine JOUVE Énergéticienne Magnétiseur, coupeur de feu tel: 06 03 93 68 32.



VÉLODIDACT : LE VÉLO EN VERSION LUDIQUE ET ÉDUCATIVE

Titouan Villeneuve, moniteur diplômé d'État, fait découvrir le BMX, le VTT et le trial à travers son école de vélo **Véلودidact**. L'accent est mis sur le plaisir, la progression et la sécurité.

Véلودidact propose des **cours hebdomadaires** pour les enfants dès 5 ans (Vinay, Saunt-Gervais, Saint-Marcellin), des **stages pendant les vacances scolaires**, ainsi que des **animations clé en main** pour les collectivités, centres de loisirs, comités d'entreprises et événements grand public. Grâce à une piste mobile démontable, l'activité s'installe partout : cour d'école, parc, parking ou gymnase.

L'objectif ? Offrir aux jeunes une activité sportive originale, accessible et conviviale, qui développe équilibre, confiance et autonomie. Véلودidact accompagne aussi les projets de skateparks et pumtracks auprès des communes.

Retrouvez toutes les informations et dates sur le site titouanvilleneuve.fr

Pour me contacter directement : 06 86 90 34 69 – titouvilleneuve@yahoo.fr

TERO LOKO

MARCHÉ DE L'OSIER
MARDI 2 SEPTEMBRE
17H - 21H

PRODUCTRICES & PRODUCTEURS LOCAUX
Pains, légumes, œufs
fruits, fromages,
beaux, tisanes, ...

RESTAURATION BUVETTE & ANIMATIONS
Ateliers cuisine
Collectif SSA
DJ set Djarkos

DJARKOS

UNE SÉCURITÉ SOCIALE POUR L'ALIMENTATION ?

C'est l'idée défendue par des acteurs nationaux de la solidarité et de l'alimentation. Parce que bien se nourrir est une question de santé publique, et parce que produire une alimentation de qualité devrait permettre aux agriculteurs de vivre dignement, ils imaginent ensemble un système qui permettrait à chacun-e d'accéder à une alimentation saine et digne.

Plusieurs expérimentations ont actuellement lieu en France, et notre territoire n'est pas en reste. Un collectif lance une micro-caisse locale et cherche des volontaires. Ils seront présents aux marchés des 2 et 9 septembre pour tout vous expliquer sur le fonctionnement de ce système.

Plus d'infos : <https://ssa-bourne-isere.super.site/>

DOCUMENTAIRE, LES DATES DE SEPTEMBRE

Le documentaire « Tero Loko, Cultiver l'accueil » poursuit sa tournée. Les dates prévues en septembre, en présence de la réalisatrice et/ou des salarié-es et bénévoles :

- le 06/09, à L'Albenc, Festival l'Avenir au Naturel, salle des fêtes, 10h
- le 13/09 aux Petites Roches, CinéPlato, 10h30
- le 18/09, à Montoisson, La Colline, 19h30
- le 27/09 à Vinay, au Réchau, 17h

UN MARCHÉ DE RENTRÉE EN MUSIQUE

Pour lutter contre le blues de la rentrée, Tero Loko sort les platines !

Venez partager un verre dans une ambiance conviviale, en profitant des sets éclectiques et dansants de Djarkos pour rythmer la soirée !

Les membres du collectif local pour une sécurité sociale de l'alimentation seront également présents pour répondre à toutes vos questions (cf ci-dessous).

Buvette et petite restauration sur place pour prolonger la fête ! Infos : contact@teroloko.com

SSA À LA FERME

SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION

PRÉ-INSCRIPTIONS !

Dans le cadre du lancement de l'expérimentation de caisse locale de SSA, le collectif Bourne-Isère sera présent pour répondre à vos questions dans les fermes partenaires du projet.

OÙ & QUAND ?

- Yvan Des Légumes, marché de St André en R., jeudi 28 août, 17h30-19h30
 Ferme des Roussets, marché à la ferme, St Jean R., vendr. 29 août, 17h-18h30
 Tero loko, marché de N. Dame de l'Osier, mardis 2 et 9 septembre, 17h30-19h
 Laurent Boucheny, marché de Chevière, mardi 2 septembre, 17-19h
 Jardins de Chérennes, marché à la ferme, St Pierre de Ch., 3 sept., 16h30-18h
 La ferme de Courtevoux, marché de Pont-en-Royans, mercr. 3 sept., 9h-12h
 La Clé des Sables, marché à la ferme, St Lattier, jeudi 4 septembre, 17h-19h30
 Les jardins Preslins, marché à la ferme, Presles, vendr. 5 sept., 16h30-18h30
 La ferme des Doyons, St Hilaire du Rosier, vendr. 5 septembre

OBJECTIFS

Mettre en œuvre un droit à l'alimentation durable.

Transformer le système agricole et alimentaire vers un système plus juste, plus vertueux pour l'environnement et plus démocratique.

À l'échelle nationale, l'objectif est de créer une nouvelle branche de la Sécurité Sociale, pour y intégrer l'alimentation.

La caisse commune de l'alimentation propose une expérimentation inspirée du projet de Sécurité Sociale de l'Alimentation.



Pour vous informer



Vous pouvez aller sur notre site internet : <https://securite-sociale-alimentation.org/>

JOURNÉE DÉCOUVERTE LE 25 SEPTEMBRE

Envie de découvrir Tero Loko de l'intérieur ?

Que vous soyez porteur-se de projet, curieux-se, ou peut-être futur-e bénévole... venez plonger au cœur de l'asso lors de la journée découverte prévue ce jeudi 25 septembre de 9h30 à 16h.

Au programme : accueil, visite des lieux, échanges avec l'équipe, cantine à prix libre, ateliers...

Une belle occasion pour mieux comprendre le travail de l'association.

Inscription par mail : contact@teroloko.com

FESTIVAL L'AVENIR AU NATUREL

Depuis 1997, Espace Nature Isère organise le festival L'Avenir au Naturel à l'Albenc, événement devenu incontournable en Isère et qui réunit chaque année plus de 150 exposants, plus de 5000 visiteurs et de nombreuses personnalités.

À travers son programme de conférences, d'expositions, d'animations, de marché Bio et concerts, le festival est un vrai lieu de rencontres, d'échanges et de partages sur notre territoire.

La 29e édition aura lieu cette année le 6 et 7 septembre 2025.

Inauguration Festival

Le président de l'association Espace Nature Isère et les élus des communes participantes, auront le plaisir de vous adresser leur bienvenue pour cette nouvelle édition 2025 du Festival L'Avenir au Naturel ! Un moment convivial qui mettra à l'honneur toutes les personnes qui ont permis la réalisation de cette 29e édition.

Rendez-vous samedi à 12h00, en face du podium

Tombola 2€ le ticket

Du samedi au dimanche, venez tirer votre ticket et découvrez si vous avez gagné l'un des lots offerts par nos exposants du festival. Plus de 50 lots à gagner !

Rendez-vous sur le stand de la billetterie.

Grandes conférences & Projections

Samedi 6 septembre

Téro Loko, Cultiver l'accueil - Film documentaire suivi d'un échange avec l'auteur

"Le petit village de Notre-Dame de l'Osier, en Isère, connaît une effervescence inédite grâce à Téro Loko, une association d'écoblés de personnes proches, notamment véganes, autour d'activités de maraîchage et de boulangerie. Ce chantier d'insertion leur offre un accompagnement global pour se reconstruire et vivre sous les traits à l'échelle. Téro Loko s'inscrit sur l'accueil pour apprendre le village en passant l'économie locale et les rencontres. (...) Le film raconte six ans de cette aventure, illustrant comment la solidarité transforme un aménagement et crée des opportunités pour tous et toutes."

10h00 - 11h50

Italia Petrezakos // Réalisatrice

Animations & petites conférences

Tour en piste AgriBio - Ecole Bio
Construction de petites tours
Durée : 10min - sans inscription
RDV sur le stand AgriBio
Coté à côté de 12h

Les greffes Association Les Fruits Retrouvés
Découvrez les différents types de greffe
Atelier libre - sans inscription
RDV sur le stand Les Fruits Retrouvés
Coté à côté de 12h

Bracelet végétal Espace Nature
Tresser votre bracelet
Durée : 20min - sans inscription
Atelier libre - sans inscription
RDV sur le stand Espace Nature
Coté à côté de 12h

Atelier numérique SERA
L'option aux écrans
Atelier libre - sans inscription
RDV sur le stand SERA
Coté à côté de 12h

Concerts

Samedi et dimanche à partir de 14h

Kerchanga

Découvrez Kerchanga, un duo franco-péonais qui fusionne les rythmes envoiés de la musique traditionnelle africaine avec des sonorités modernes de rock et d'électro.

Gélie au live looping, aux beaux hypnotiques, et à une énergie contagieuse leur convertit vous plonger dans une expérience musicale unique, entre danse et émotion.

Gélie // Chant et Ndouli
Matt // Guitare, Live Looping et Electronique

[f/kerchanga](#) [i/kerchanga](#) [y/kerchanga](#)

Samedi 6 septembre

13h30 - 15h00
Arnauld d'Arnauld - au fin atteint les limites ?
Philippe Moreau, docteur vétérinaire Agrobiosciences

16h00 - 17h30
Pour un ré-aménagement des étalles mellifères.
Stéphane Bonnet, sélectionneur de la vesse "Mabell" Editions Terre Vivante

Dimanche 7 septembre

Le Nid et l'Oiseau - L'histoire vraie d'une fausse décarbonation - Ciné-débat

"Le Nid et l'Oiseau raconte deux ans de lutte épicée menée dans une usine agro-alimentaire Nestlé, face au projet de construction d'une troisième tour de bon défilé par la direction en 2022. Retour en apparence, ce projet révélaient pas les écarts liés à la filière bio-énergie, au premier rang desquels la destruction de l'écosystème forestier local. A travers ce documentaire, le public découvre le chemin parcouru par le stand et les participants, jusqu'à leur victoire, abandon du projet bio-énergie, et mise en place d'une solution alternative véritablement écologique."

10h00 - 11h00

Éwen Barraud // Réalisateur

Bamboo phone Bamboo Storage
Musique coopérative sur bambou
Durée : 45min - sans inscription
RDV sur le stand Bamboo Storage
Coté à côté de 12h

Insectes d'eau Espace Nature Isère
Découvrez la petite faune aquatique
Durée : 10min - sans inscription
RDV sur le stand Espace Nature Isère
Coté à côté de 12h

Vannerie papier Du papier à l'arbre
Créer des pots en papier
Durée : 20min - sans inscription
Atelier libre - sans inscription
RDV sur le stand Espace Nature Isère
Coté à côté de 12h

Visite de potager Espace Nature Isère
Potager en un instant, Québec ?
Durée : 45min - sans inscription
RDV sur le stand Espace Nature Isère
Coté à côté de 12h

Papier recyclé Espace Nature Isère
Fabriquer votre papier
Atelier libre - sans inscription
RDV sur le stand Espace Nature Isère
Coté à côté de 12h

Vannerie en osier Osier de nos potagers
Tissage en osier
Durée : 1h - Max. 10 personnes
RDV sur le stand Espace Nature Isère
Coté à côté de 12h

Hôtel à insectes La Forêt Osier
Fabriquer votre hôtel à insectes
Atelier libre - sans inscription
RDV sur le stand Espace Nature Isère
Coté à côté de 12h

Danse Biodynamique Chaire bonneton
Chaire bonneton / respirer
Durée : 45min - sans inscription
RDV sur le stand Espace Nature Isère
Coté à côté de 12h

Tout en carton Force et carton
Fabriquer des objets en carton
Atelier libre - sans inscription
RDV sur le stand Force et Carton
Coté à côté de 12h

Venez en vélo ! Association Biodiverte
Un moment privilégié pour votre vélo
Durée : 45min
Max. 10 personnes - sans inscription
RDV sur le stand Biodiverte
Coté à côté de 12h

Atelier yoga Onyza
Respirer votre corps
Durée : 45min
Max. 10 personnes - sans inscription
RDV sur le stand Onyza
Coté à côté de 12h

Petites conférences

Sam. 11h - 11h45
Les bonnes questions à se poser avant de se lancer dans les travaux.
Castors Rhône Alpes
Entrée gratuite

Sam. 16h30 - 17h15
Les thèmes de l'agriculture.
Association FERUS
Entrée gratuite

Dim. 14h - 14h45
Éléans Féraux et mélopause : une transition harmonieuse.
Jean-François Curdier
Entrée gratuite

Pour plus d'informations sur les ateliers et les inscriptions, merci de vous rendre à la billetterie.



AG DU SOU DES ÉCOLES DE CHANTESSE, NOTRE DE L'OSIER ET VATILIEU

AG DU SOU DES ECOLES

Le 16 septembre 2025 à 19h30

Salle de réunion Espace Bon Rencontre

Notre Dame de L'Osier

VENEZ NOMBREUX, NOUS AVONS BESOIN DE TOUS POUR QUE L'ASSOCIATION CONTINUE A FONCTIONNER,

ÉLECTION DE NOUVEAUX MEMBRES AU BUREAU !

DU 1^{ER} AU 30 SEPTEMBRE 2025

Notre-Dame de l'Osier – Pays de Vinay

Du 29/08 au
1^{er}/09

132^{ème} édition de la Fête de la Rosière à Vinay : retrouvez le programme détaillé des festivités sur le site du Comité des fêtes de Vinay : cdfvinay.fr

02/09

Marché festif à Notre Dame de l'Osier : plus de producteurs productrices locaux, restauration, buvette et animations. Voir les infos en page 10.

06/09

Forum des associations de Vinay : au Gymnase, 12 avenue Joseph Chassigneux, de 9h à 13h. Découvrez l'activité idéale pour vous au Forum des Associations ! Sport, culture, loisirs ou bénévolat : venez vous informer et repartir inspiré pour une nouvelle année. Un moment de rencontre et convivialité à ne pas manquer !

06 et
07/09

29^{ème} édition du Festival l'Avenir au Naturel : toutes les infos détaillées en page 11.

08/09

Assemblée générale du Comité des Fêtes de Notre Dame de l'Osier : à 20 h à la mairie.

13/09

Reprise de l'Atelier d'Annie à Notre Dame de l'Osier : atelier couture, travaux d'aiguilles, à 14h30 à la mairie.

16/09

Assemblée générale du Sou des écoles à Notre Dame de l'Osier : à 19h30 à la salle de réunion de l'espace Bon Rencontre. Infos en page 11.

17/09

Reprise du cours de Zumba à Notre dame de l'Osier : voir les infos en page 2

18/09

Reprise du cours de Pilate à Notre dame de l'Osier : voir les infos en page 2

19/09

Ludotour à Notre Dame de l'Osier : de 16h30 à 22h, à Bon Rencontre. Gratuit. Voir affiche et infos en page 1

20/09

Visite guidée du Château de l'Albe à l'Albenc : Visite commentée du château ses extérieurs et ses pièces les plus remarquables. De 10h à 12h et de 14h à 18h.
Visites uniquement le samedi 20. démarrage des visites : 10 h, 11 h, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h.
Gratuit. Contact : guy.dannoux@free.fr

26/09

Rencontre du club de l'amitié à Notre Dame de l'Osier : après midi jeux, à 14 h à la mairie.

27/09

Atelier d'Annie à Notre Dame de l'Osier : atelier couture, à 14h30 à la mairie.

04/10

Atelier « Je me ressource » à Notre dame de l'Osier : les infos sont en page 3

**Brèves**

•**Prochain L'Osier Flash** : La date limite pour le dépôt des propositions d'articles pour le prochain Osier Flash est fixée au **jeudi 25 09 25** à la mairie. Si cela vous est possible, une version informatique envoyée à l'adresse ndomairie@wanadoo.fr est bienvenue.